RÈGLEMENT DU TOURNOI
SAINT-MÉDARD Tennis de Table
samedi 23 mai 2026

salle des sports, 10 rue des sports, 35250 Saint Médard sur Ille.

Le tournoi DEPARTEMENTAL est placé sous le contrôle de la FFTT dont le règlement sera appliqué. Il est ouvert à tous les licenciés FFTT du comité 35, excepté les poussins.

Le juge arbitre de l'épreuve sera Monsieur Jean-Philippe SPEGAGNE, il sera assisté de membres du club organisateur.

Les inscriptions seront à faire prioritairement via le site Web du club (https://saintmedardtt.kalisport.com/tournoi-2026), ou via l'adresse email du club (saintmedardtt@gmail.com) ou éventuellement par téléphone/SMS (06.16.17.67.03), avant le vendredi 22 mai 18H00. Les inscriptions sur place seront acceptées jusqu'à 45min avant le début du tableau, si des places sont disponibles.

Renseignements à fournir pour votre inscription :
NOM / Prénom / N°de licence / Points / Tableau(x) souhaité(s) / Téléphone - Email

Les points de classement sont ceux de la seconde phase 2025-2026 (Janvier 2026).
Chaque participant a la possibilité de s'inscrire sur 2 tableaux maximum.
L'engagement sera de 7€ pour 1 tableau et 12€ pour 2 tableaux.
Les balles seront fournies par les joueurs.

Le jour du tournoi, les joueurs et joueuses devront se présenter au pointage avec leur licence au moins une demi-heure avant le début de leur premier tableau. Le scratch sera prononcé pour toute personne non présente après le 3ème appel de son nom.

La salle sera ouverte à partir de 8H00.

En cas de forfait non-excusé ou d'absence non-excusée, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV.202.2 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez joué et perdu cette partie

Le tournoi se déroule sur 12 tables. Il comprendra 4 tableaux, disputés par poules de 3 (selon nombre d'engagés), avec deux qualifiés pour l'accession au tableau final.
Toutes les parties se déroulent au meilleur des 5 manches avec des balles plastiques blanches homologuées ITTF fournies par les joueurs.

Afin de faciliter le déroulement des épreuves, le joueur perdant est tenu de ramener la feuille de match à la table d'arbitrage. Il arbitrera, aussitôt et obligatoirement, la rencontre suivante qui lui sera indiquée par le juge-arbitre.

Tableaux, Horaires et Dotations

Tableau	Points	Joueurs	Horaire	1er	Finaliste	Demi Finalistes
A	500-599	36	09H00	50+coupe	25	15/15
B	500-799	36	11H30	60+coupe	30	15/15
C	500-999	36	10H00	70+coupe	35	20/20
D	500-1299	36	13H30	80+coupe	40	20/20

Le tirage au sort public aura lieu le vendredi 22 mai 2025 à 20H00 à la salle des sports de Saint Médard sur Ille.

Buvette et restauration rapide seront disponibles pendant toute la durée du tournoi. Aucune interruption n'est prévue le midi.

Tout joueur ou accompagnateur autorise les organisateurs à diffuser des photos et/ou vidéos dans le cadre de la communication du tournoi (site internet, presse, médias divers...).

Saint Médard TT décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels, défaillances physiques ainsi que les vols, pertes etc.… pouvant se produire pendant la durée du tournoi.

Toute participation au tournoi engage le participant au respect de ce règlement et à son approbation